



## DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION VALANT REGLEMENT DE CONSULTATION

Accompagnement de propriétaires forestiers pour le  
Projet « Trame de vieux bois en Livradois-Forez »

### 1- Dénomination des cocontractants

#### Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER  
Président  
Parc Naturel Régional Livradois-Forez  
Maison du Parc  
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

#### Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

**Nom :**

**Adresse :**

**SIRET :**

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

### 2- Procédure de passation

Marché à bons de commandes passé en procédure adaptée les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7 du code de la commande publique.

### 3- Objet de la consultation / Durée

#### **Objet du marché**

Accompagnement de propriétaires forestiers privés dans la mise en place d'îlots de libre évolution (îlots de sénescence) dans leurs propriétés foncières boisées (notamment mais pas exclusivement en sapinières d'altitude) dans le cadre de leur engagement dans le programme « Trame de vieux bois en Livradois-Forez » porté par le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez.

#### **Contexte :**

Faisant suite à un premier déploiement du programme « Trame de vieux bois en Livradois-Forez » sur la période 2020-2022, cette seconde étape du projet vise à renforcer la trame de vieux bois dans les massifs forestiers du Livradois-Forez, au profit d'une meilleure fonctionnalité écologique globale.

Il est piloté en collaboration avec une large diversité de partenaires techniques : l'ONF, le CNPF, le CBNMC, IPAMAC, l'Union régionale des communes forestières, le CEN Auvergne. Les syndicats/associations de propriétaires forestiers et les gestionnaires actifs sur le territoire sont également associés dans le cadre des actions de sensibilisation.

**L'objectif du projet** est de poursuivre et d'accélérer le déploiement d'une trame de maturité forestière (ou trame de vieux bois) composée :

- de « réservoirs de maturité » (îlots de sénescence de 0,5 hectare minimum) où la forêt n'est plus exploitée, mais laissée en évolution libre jusqu'à la mort des arbres en place ;
- d'une « trame intermédiaire » composée d'arbres-habitats épars au sein des parcelles normalement exploitées et où une meilleure fonctionnalité de l'écosystème est recherchée : désignation d'arbres pour la biodiversité, mélange d'essences, étagement de la végétation...

L'action se décompose en deux volets pouvant être menés simultanément :

- VOLET 1 : mise en place d'îlots de sénescence volontaires en forêt publique et en forêt privée ;
- VOLET 2 : communication sur le projet et actions de sensibilisation pour l'amélioration de la fonctionnalité de la trame de vieux bois.

Plus d'informations sur le projet « Trame de vieux bois en Livradois-Forez » rendez-vous sur le site internet du Parc :

<https://www.parc-livradois-forez.org/preserver/biodiversite/foret-trame-de-vieux-bois/>

#### **Accompagnement des propriétaires forestiers privés – contenu de la proposition :**

Mettre en place avec le propriétaire forestier volontaire un îlot de sénescence et son éventuelle trame intermédiaire associée (arbres habitats) en forêt puis établir le bilan de la participation du propriétaire.

Afin que soient mis en place les éléments de trame de vieux bois les plus intéressants et les plus pertinents pour le programme « trame de vieux bois en Livradois-Forez » tout en tenant compte du souhait et de la volonté du propriétaire, l'expertise tient compte de toutes les spécificités des parcelles concernées, et notamment :

- Du degrés d'importance donnée par le propriétaire à chaque grande fonction généralement attribuée à la forêt (production de bois, usage récréatif personnel et/ou du public, biodiversité...);
- De la qualité et du degré de maturité du peuplement en place ;
- Du maintien de conditions d'exploitation satisfaisantes dans la partie de la propriété gardée en production (accessibilité, portabilité des sols, pente...) afin que l'îlot de sénescence ne soit ni traversé ni longé de trop près par les engins forestiers (sécurité des personnes) ;
- Des contraintes liées à la sécurité des personnes (distance de recul par rapport aux points de passages tels que les routes, pistes forestières, places de dépôt, sentiers de randonnée...);
- Des caractéristiques du peuplement (hauteurs, diamètres, essences autochtones...);
- De la présence d'éléments de maturité forestière tels que les (très) (très) gros bois vivants, les gros bois morts au sol et /ou sur pied... ;
- Des milieux associés particuliers (cours d'eau, zone humide, chaos rocheux...);
- De la présence de zonages environnementaux particuliers (ENS, ZNIEFF...);
- Etc.

Aussi, il conviendra d'échanger avec le propriétaire sur le terrain pour valider, définir et marquer physiquement sur les arbres concernés dans le cadre de sa participation au programme.

Chaque prestation fera l'objet d'un bon de commande spécifique adressé par le syndicat mixte du Parc au prestataire qui précisera :

- La(les) parcelle(s) à considérer : surface, commune, section et numéro des parcelles ;
- L'identité du propriétaire ;

- La copie de la demande écrite (mail accepté) d'engagement au programme Trame de vieux bois en Livradois-Forez du propriétaire précisant la taille maximale de l'îlot de sénescence souhaité (les contours et la surface de l'îlot nécessitant un échange sur le terrain) ;
- D'un avis de l'équipe technique du SMPNRLF quand à l'éventuel intérêt prioritaire de certaines zones le cas échéant (au regard de la cartographie des forêts anciennes, des données relatives aux espèces...);
- Les échéances de réalisation (trois mois maximum après l'émission du bon de commande).

Les parcelles visées par le programme se situent exclusivement sur le territoire du Parc naturel régional Livradois-Forez, préférentiellement sur le bassin versant de la Dore et plus particulièrement en zone de sapinières anciennes mais le présent marché pourra concerner toute autre commune membre du syndicat mixte du Parc Livradois-Forez selon les propriétaires volontaires qui se présenteront.

### **Formats des livrables :**

Pour chaque bon de commande établi, le prestataire fournira :

- un bilan écrit détaillé des éléments de trame de vieux bois mis en place par le propriétaire en utilisant le modèle type fourni en annexe 1 ;
- une couche cartographique de « type polygone » utilisable avec des systèmes d'information géographique (SIG) décrivant les îlots mis en place au format .shp dont la table attributaire répond aux données et à la configuration type fournie en annexe 2 ;
- le cas échéant, une couche SIG de « type points » décrivant les arbres habitats (trame intermédiaire) mis en place au format .shp dont la table attributaire répond aux données et à la configuration type fournie en annexe 3 ;
- des photographies des éléments mis en place.

La fiche bilan type de participation d'un propriétaire (annexe 1) sera fournie par le SMPNRLF au prestataire au format Word.

Les modèles fournis en annexes 2 et 3 seront fournis par le SMPNRLF au prestataire au format .shp. A titre indicatif, le SMPNRLF utilise le logiciel de SIG libre QGIS.

### **Durée**

Le contrat sera conclu à compter de la notification du marché jusqu'au 30/10/2025.

### **4- Critères de sélection des offres**

Les critères de sélection de l'offre seront:

1. Les compétences en matière d'écologie forestière : 50 %  
Des compétences en gestion forestière sont requises.
2. La disponibilité pour respecter les délais : 20 %
3. Le montant de l'offre : 30 %

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

### **5- Pièces constitutives de la consultation**

La présente lettre de consultation signée et le devis remis par l'entreprise.

### **6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)**

**Montant unitaire pour la mise en place d'un îlot de sénescence et de son éventuelle trame intermédiaire sur une surface inférieure ou égale à 3 ha de forêt :**

**Montant HT :**

**Taux de TVA :**

**Montant TTC :**

Le montant maximum prévu pour ce forfait de 3 ha (surface de l'ilot + surface de prospection autour de celui-ci pour les arbres habitats associés le cas échéant) est de 650€ TTC.

#### **7- Délais de paiement et intérêts moratoires**

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante et remise des livrables (voir article 3).

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

#### **8- Acomptes**

Pas d'acompte

#### **9- Modalités de la consultation**

Offre à remettre pour le **15/01/2024 à 12h** (dernier délai).

A l'adresse du Parc Naturel Régional, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante [achat.public@parc-livradois-forez.org](mailto:achat.public@parc-livradois-forez.org).

#### **Délai de validité de l'offre :**

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE**

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Connaissance du domaine forestier
- ✓ Descriptif du matériel et des moyens humains
- ✓ Le devis
- ✓ RIB

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur  
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

# ANNEXE 1 : Fiche compte-rendu type de participation d'un propriétaire



## Trame de vieux bois en Livradois-Forez Participation de [Monsieur/Madame, Prénom et NOM du propriétaire]

Mise à jour : [date]

### Parcelles engagées

Propriétaire : [NOM et Prénom du propriétaire]

Date du marquage : [date du marquage]

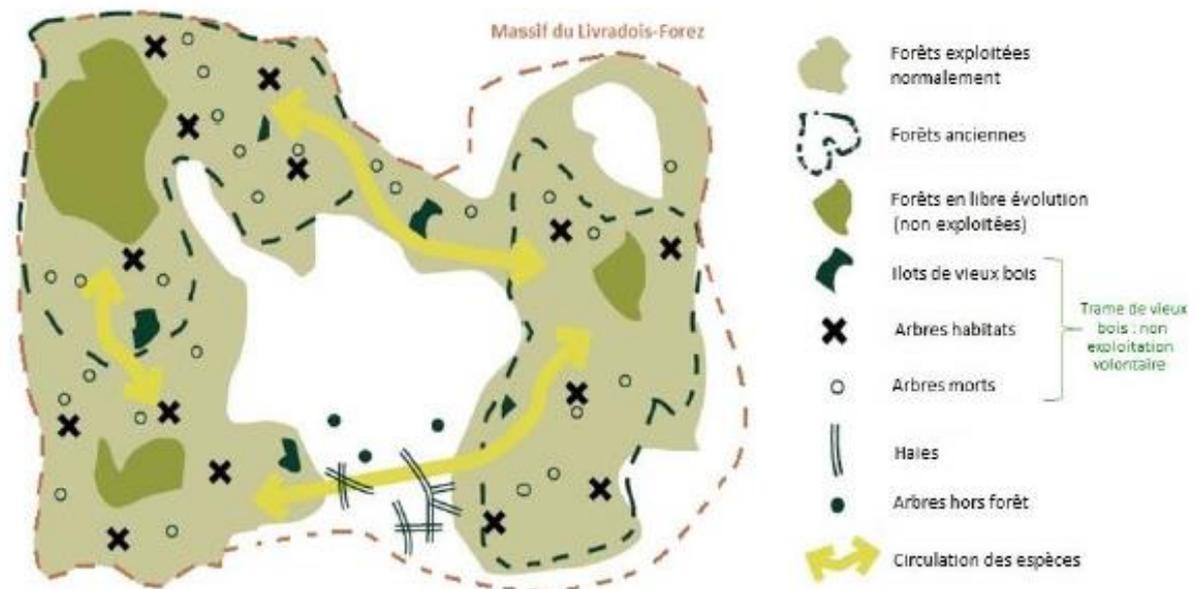
Parcelles engagées : [Sections et numéros des parcelles concernées, commune de situation]

Nature de la participation : [« ilots de sénescence + trame intermédiaire (arbres habitats) » ou « ilots de sénescence »]

### Le Projet « Trame de vieux bois en Livradois-Forez » - quelques rappels

La biodiversité, par l'interaction des espèces qui utilisent les arbres sénescents et les bois morts, améliore les processus fonctionnels des écosystèmes forestiers.

Cela concerne à la fois la régénération, la croissance et la productivité, la résistance et la résilience des peuplements face aux perturbations. C'est pourquoi, dans la continuité des actions engagées en faveur d'une gestion forestière respectueuse des équilibres naturels et forestiers, le Parc porte actuellement un nouveau projet dit « Trame de vieux bois ».



Trame de vieux bois au sein d'un massif forestier normalement exploité  
D'après Trame forestière, forêts anciennes et peuplements matures par Anne Villemeij et Benoît Renaux, CBNMC, 2017

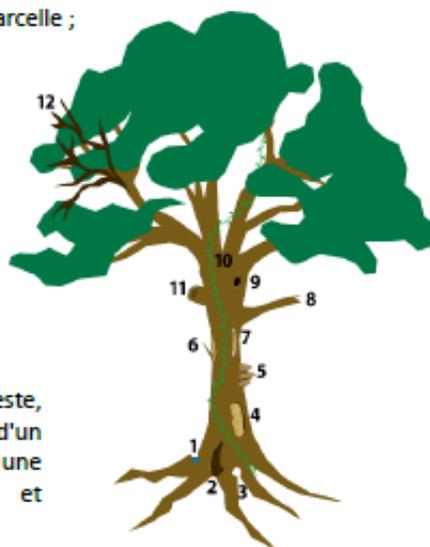
<sup>1</sup> NGUYEN THE & al. – Calcul des surfaces. Atouts et limites des récepteurs GPS « grand public » - Rev. For. Fr. LVI 6.2004

Tout propriétaire forestiers sur le territoire du Parc Livradois-Forez peut participer au projet :

- Soit un délimitant un îlot de sénescence. En forêt, un îlot de sénescence est une petite zone (ici de 0,5 à quelques hectares) laissée en libre évolution, permettant ainsi l'expression complète du cycle sylvigénétique, jusqu'à la sénescence et l'effondrement complet des arbres.
- Soit en conservant des arbres habitats (« trame intermédiaire »). On peut choisir de marquer en priorité un arbre vivant en tant qu'arbre habitat si :
  - C'est un très gros bois (diamètre > 67,5 cm) ou très très gros bois (diamètre > 87,5 cm) ;
  - Il est porteur de DMH = dendromicrohabitats (voir ci-dessous) ;
  - Il est une essence locale peu représentée sur la parcelle ;

1	Dendrotelme (creux avec eau)	7	Coulée de sève (>20 cm)
2	Cavité à terreau de pied	8	Charpentièrre brisée
3	Epiphytes : lianes ou gui	9	Loge de pic (diam. > 4cm)
4	Bois nu sans écorce	10	Epiphytes (lianes, gui...)
5	Sporophores de champignons	11	Cavité (à terreau) de tronc
6	Fente ou écorce décollée	12	Bois mort dans le houppier

Tableau et illustration : liste des principaux dendromicrohabitats  
(Adaptés d'après Bütler et al., 2020)



Un dendromicrohabitat est une structure de taille souvent modeste, spécifiquement associée à la structure normale ou pathologique d'un arbre, qui fournit abri, nourriture et/ou lieu de reproduction à une grande diversité d'espèces parmi les animaux, végétaux et champignons.

Les arbres morts sur pieds de plus de 30 cm de diamètre constituent également des arbres habitats très intéressants.

Une forêt ancienne est une forêt dont la vocation forestière du sol a perduré de manière continue depuis 200 ans environ. L'ancienneté est indépendante de l'âge du peuplement forestier, de la composition en essences, de la gestion forestière passée et actuelle, et ne présente pas forcément d'indices de maturité forestière (très gros arbres vivants, bois morts au sol et sur pied de diamètre important, etc.), qui sont pour leur part liés à l'âge du peuplement en place.

En s'inscrivant dans ce projet, les forêts du propriétaire pourraient contribuer à renforcer la résistance et la résilience des forêts du Livradois-Forez face aux aléas, en particulier climatiques.

Il ne s'agit pas de « mettre sous cloche » : des récoltes de bois peuvent avoir lieu normalement, tout en intégrant des choix de sylviculture visant à renforcer et optimiser la fonctionnalité globale de l'écosystème forestier.

Ce projet se veut fonctionnel à l'échelle du Livradois-Forez. C'est pourquoi il est important que l'engagement soit pris pour au moins 10 ans – plusieurs décennies pour une efficacité optimale – afin d'assurer une bonne continuité dans le temps.

## Le Projet « Trame de vieux bois en Livradois-Forez » - quelques exemples de services rendus aux massifs forestiers et à la sylviculture

En plus des services rendus à la biodiversité, le Projet Trame de vieux bois est utile pour la sylviculture à l'échelle du territoire.

### ➤ Les gros bois morts au sol : fertilité, stockage d'eau

Les organismes vivants liés au bois mort interviennent de manière active dans la décomposition de la matière organique et le retour des éléments minéraux au sol, éléments dont se « nourrissent » les arbres. Le bois mort ainsi altéré par des insectes et champignons constitue un substrat privilégié pour la germination des graines : en se transformant en « terreau », il agit comme un fertilisant naturel. La forêt produit ainsi son propre engrais, nécessaire à la croissance des arbres et donc à la production de bois.



En plus de cette fertilisation du sol, certains insectes saproxyliques participent activement à la régénération de la forêt en pollinisant les fleurs des arbres au gré de leurs errances : 20 % d'entre eux sont floricoles à l'âge adulte !

Le stockage d'humidité dans le bois mort constitue une réserve d'eau utile en cas de sécheresse ponctuelle et peu intense.

Le bois mort permet donc une meilleure résistance aux aléas climatiques.

*Exemple ci-contre : gros bois morts au sol*

### ➤ Les chandelles de dimension importante : fertilité, régulation des ravageurs

Les bois morts au sol et sur pied n'accueillent pas exactement les mêmes cortèges d'insectes saproxyliques. La conservation de grosses chandelles participe aussi au développement de la biodiversité liée aux bois morts et en lien avec le cycle de la décomposition de la matière organique. Cette action améliore donc la fertilité du sol, outil principal du sylviculteur.

L'installation d'espèces régulatrices est également favorisée par la conservation de chandelles et de très gros bois vivants ou sénescents.

En effet, ces éléments contribuent à contrôler les dynamiques des populations d'insectes « ravageurs » qui pullulent cycliquement et peuvent provoquer des dégâts importants sur les arbres.

C'est le cas par exemple de la Barbastelle d'Europe, une chauve-souris prédatrice de la Tordeuse du chêne et de la Processionnaire du pin, ou encore du Pic noir qui se délecte des larves du scolyte Typographe.

*Exemple ci-dessus : grosse chandelle conservée (et marquée comme arbre habitat) dans la parcelle gagnante du Sylvotrophée 2022 du PNRLF*



- Les îlots de sénescence et bouquets de très (très) gros bois vivants et/ou sénescents : habitats spécifiques et protection du sol forestier



Les vieux et très gros bois sont des arbres accueillants pour bon nombre d'espèces. Ils offrent des habitats spécifiques (dendromicrohabitats) dans tous leurs compartiments : futs, branches, contreforts racinaires... La conservation de ceux-ci sur des petites surfaces – îlots ou bouquets – fournit en plus des espaces de quiétude pour les espèces les plus exigeantes.

*Exemple ci-contre : un dendrotelme (cavité remplie d'eau) portée par un hêtre conservé dans un îlot privé inscrit au projet*

Le maintien de petites surfaces non exploitées permet de préserver des vieux arbres mais également le sol forestier, car l'ancienneté du sol forestier présente une importance de taille dans l'établissement des symbioses mycorhiziennes. Outre leur rôle indispensable dans l'absorption des éléments minéraux contenus dans le sol, les champignons mycorhiziens forment des manchons autour des racines qui sont autant de barrières protectrices contre les parasites et pathogènes. Un système racinaire pérenne et vaste permet à des espèces mycorhiziennes longévives et spécialisées de se développer. Préserver les sols, c'est aussi préserver son outil de production.

Enfin, plus de la moitié du stock de carbone d'un écosystème forestier est compris dans le sol. Contrairement à une idée largement propagée, un gros arbre peut continuer à séquestrer du carbone, même s'il pousse moins vite en diamètre qu'un jeune. Aussi, le niveau des stocks est fortement dépendant de l'histoire de la gestion forestière et des usages des sols.

Lorsque la taille de la propriété ne permet pas l'installation d'un îlot de sénescence d'un demi hectare ou plus, conserver un bouquet de gros bois permet déjà l'installation de nombreuses espèces, et l'optimisation du bon fonctionnement biologique de l'écosystème forestier, avec tous les avantages qu'il induit pour le sylviculteur. Le projet Trame de vieux bois peut donc s'adapter au morcellement du foncier forestier.

*Exemple ci-contre : bouquet de gros hêtres dans îlot inscrit au projet*



Dans tous les cas, l'optimisation des processus biologiques s'envisage sur le temps long. Aussi, le marquage des éléments à conserver apparaît essentiel pour assurer leur maintien dans la durée, et notamment pour atteindre les stades de sénescence des arbres. Il s'agit également de matérialiser la conservation des individus (ou des surfaces) visés comme un véritable choix de gestion.

## Engagements du propriétaire

Le propriétaire a choisi de participer au Projet Trame de vieux bois en Livradois Forez au travers :

- De la mise en place de deux ilots de sénescence

ET

- Du marquage d'arbres à conserver pour la biodiversité (trame intermédiaire).

### ➤ Caractéristiques de l'ilot de sénescence

Date de mise en place : [date du marquage]

Par : [NOM et prénom du propriétaire] et [nom d prestataire] pour le compte du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

Localisation :

Commune	Parcelle(s) engagée(s)
[Commune de situation]	[Sections et numéros des parcelles concernées]

Surface de l'ilot de

sénescence (ha) : [Surface réelle de l'ilot d'après la levée GPS] ha (soit m<sup>2</sup>)

Symboles utilisés pour les marquages : La limite de cette zone en libre évolution est délimitée par le symbole suivant :



NB : Lorsque les limites de l'ilot se confondent avec les limites de la parcelle, aucun marquage n'a été effectué.

Autres caractéristiques:

Essence(s) principale(s) : [liste des essences]

Essence(s) secondaire(s) : [liste des essences]

Milieux associé(s) : [lisière, trouées, murets, petit cours d'eau...]

Gros bois : [absent, de 1 à 5, plus de 5]

Très gros bois : [absent, de 1 à 5, plus de 5]

Très très gros bois : [absent, de 1 à 5, plus de 5]

Bois morts au sol > 30 cm : [absent, de 1 à 5, plus de 5]

Bois morts sur pied > 30 cm : [absent, de 1 à 5, plus de 5]

Descriptif général de l'ilot :

[Structure, homogénéité du peuplement, présence de (très) (très) gros bois vivants, présence de bois mort au sol et sur pied]

[Exemple : Les arbres de limite de parcelle sont souvent de gros voire très gros hêtres, probablement conservés grâce à leur valeur de limite. Ils se situent ici principalement sur les propriétés voisines, en bordure de la limite nord où un arbre habitat isolé a été marqué (cf. carte).

Les peuplements forestiers sont relativement hétérogènes au sein de l'îlot marqué : sur sa moitié nord, on retrouve une forte densité de gros bois de hêtre, sur terrain pentu, avec la présence du cours d'eau en contrebas. La moitié sud est plus plane, en légère concavité, avec des trouées dans le couvert forestier et une plus grande diversité d'essences (aulnes, frênes, érables notamment) formant une légère ripisylve autour du cours d'eau passant en son centre. On y retrouve également une plus grande quantité de bois mort sur pied et au sol.]

[Photos d'illustrations]

➤ Caractéristiques des arbres à conserver pour la biodiversité (Trame intermédiaire)

Date de mise en place : [date du marquage]

Par : [NOM et prénom du propriétaire] et [nom d prestataire] pour le compte du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

Localisation :

Commune	Parcelle(s) engagée(s)
[Commune de situation]	[Sections et numéros des parcelles concernées]

Liste des individus engagés dans le projet :

- [Nombre d'arbre habitat vivants marqués] arbres vivants et [Nombre d'arbre habitat morts marqués] arbres morts sur pied sont engagés dans le projet :

numéro AH	Catégorie*	Essence	diamètre moyen (cm)	DMH**	observations
1					
2					
3					
...					

\*PB : petit bois, MB : bois moyen, GB : gros bois vivant, TGB : très gros bois vivant, TTGB : très gros bois vivant

\*\* DMH : dendromicrohabitats

Marquage : Les arbres vivants choisis comme à conserver par les propriétaires sont marqués par le symbole suivant, numérotés et levés au GPS :



Le symbole a d'abord été tracé à la griffe puis recouvert de peinture rouge afin d'assurer un marquage pérenne et visible.

➤ **Cartographie récapitulative de la participation enregistrée**

[Cartographie de l'ilot et des arbres habitats marqués]

## ANNEXE 2 : Table attributaire type des ilots de sénescence

id	surface	Proprio	Commune	Parcelle	FA	Esence 1	peuplement	milieu	Date	convention	Obs
1											
2											

Id : numéroter les ilots si plusieurs ilots chez un même propriétaire

Surface : surface à calculer avec le logiciel SIG

Proprio : Prénom NOM du propriétaire

Commune : commune de situation de l'ilot

Parcelle : numéro et section des parcelles de situation de l'ilot

FA : « Forêt ancienne » ou « Forêt ancienne (partiellement) » ou « Forêt recente »

Esence 1 : essence majoritaire

Peuplement : rapide description du peuplement

Milieu : milieux associés présents le cas échéant

Date : date du marquage

Convention : à remplir par le SMPNRLF – laisser ce champ vide

Obs : toute observation jugée utile par le prestataire

Aucun accent ne doit être utilisé.

## ANNEXE 3 : Table attributaire type des arbres habitats

essence	diametre	Classe	AH/Ilot	DMH	numero	type	Proprio	comment	Date
1	HET	46,0	MB	AH	Polypores	1	AH MB hetre	NULL	
2	SAP	54,0	GB	AH	NULL	2	AH GB sapin	NULL	
3	SAP	48,0	GB	AH	trous de pic	3	AH GB sapin	NULL	
4	HET	27,0	MB	AH	NULL	4	AH MB hetre	8 brins : 27 22 15 8 8 7 7 4 cm	
5	PIS	28,0	MB	AH	NULL	5	AH MB pin s	NULL	

Essence : code à 3 lettres (liste fournie par le SMPNRLF)

Diamètre : diamètre moyen de l'arbre

Classe : classe de diamètre (liste fournie par le SMPNRLF)

AH/Ilot : « AH »

DMH : lister les dendromicrohabitats observés sur l'arbre (Guide fourni par le SMPNRLF)

Numéro : numéroter les arbres marqués de 1 à n

Type : liste de codes fournie par le SMPNRLF

Propriétaire : Prénom NOM

Commentaire : toute observation jugée utile par le prestataire

Date : date du marquage

Aucun accent ne doit être utilisé.